



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

maladies psychiatriques

Question écrite n° 45745

Texte de la question

M. Jean-Marie Morisset appelle l'attention de Mme la ministre de la santé et des sports sur les inquiétudes de l'Union des familles et amis des malades psychiques (UNAFAM) suite aux conclusions du rapport "missions et organisation de la santé mentale et de la psychiatrie". Bien qu'un certain nombre des 26 recommandations contenues dans ce rapport soient de nature à améliorer notre dispositif de soins et de prévention en psychiatrie et santé mentale, ces mesures doivent s'inscrire dans un cadre organisationnel cohérent, adapté aux particularités du soin en psychiatrie pour être véritablement efficace. C'est pourquoi l'Unafam demande que soit introduit, dans la loi portant réforme de l'hôpital actuellement en cours de discussion, un article précisant que la psychiatrie relève de dispositions particulières. Il souhaite donc connaître sa position en la matière.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Marie Morisset](#)

Circonscription : Deux-Sèvres (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 45745

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : Santé et sports

Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 31 mars 2009, page 3035

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)